

rait-on pas pu , par exemple, adoucir le confinement solitaire par quelques heures de réunion , pendant lesquelles le silence serait encore ordonné pour entendre quelques lectures ou quelques instructions , et comme récompense à ceux qui donneraient quelques espérances sérieuses de retour à de bons sentiments , la liberté de s'entretenir en petit nombre sous la surveillance d'un gardien. — C'est peut-être un essai à tenter.

Quant aux corporations religieuses, elles portent avec elles de bons et de mauvais fruits; s'il faut s'en servir, ce n'est qu'avec prudence et discernement. Nous concevons, que dans un siècle comme le nôtre, on n'ose demander aux hommes du monde un dévouement semblable à celui qu'inspire aux frères et aux sœurs l'égoïsme de l'autre vie , nous concevons encore qu'avec les éléments qui nous entourent, la commission des prisons se soit vue forcée de recourir , pour une mission essentielle et qui exigeait une grande abnégation, à une corporation religieuse. Mais en subissant ce qu'elle regardait comme une nécessité , elle a dû se prémunir d'avance contre l'esprit d'empiètement qui anime le clergé , et s'être bien assuré qu'elle resterait toujours maîtresse. L'administration des hôpitaux a tellement senti la vérité de cette assertion , qu'elle a toujours voulu tenir sous sa dépendance les sœurs et les frères chargés du service. Nous désirons qu'un jour cet élément, que l'on regarde comme un auxiliaire puissant , ne devienne pas un obstacle invincible à toute amélioration.

Du reste , nous ne pouvons nous empêcher de rendre justice aux sentiments éclairés de philanthropie sur lesquels s'appuie M. le Rapporteur de la Commission des prisons. Son ouvrage remarquable , écrit avec la chaleur et la conviction d'un homme qui croit d'autant plus à l'utilité de son œuvre qu'elle a été consciencieusement élaborée, est rempli d'observations intéressantes et de considérations élevées.

C. B.